

Un/e stagiaire thurgovien/ne dans votre classe?

Informations pratiques :

- **Déroulement du stage :**
Pendant deux semaines le/la stagiaire vit chez l'enseignant(e) qui l'accueille et prend part à sa vie quotidienne. Il/elle l'accompagne dans son travail à l'école et essaie de l'aider dans sa tâche en participant aux cours et en s'occupant de certaines séquences voire leçons, ou en supervisant des travaux de groupes, etc. Il peut présenter différentes activités choisies soit par l'enseignant, soit par l'élève lui-même en accord avec l'enseignant, telles que: parler de son canton, son école, sa ville; présenter une leçon de gymnastique, de chant, d'allemand; diriger et participer à des jeux; préparer un texte simple pour les élèves et en parler; raconter une histoire (préparée) en français, etc.
Le maître ou la maîtresse de stage n'a pas de devoir particulier du point de vue pédagogique. Il s'agit plutôt de faire découvrir à l'étudiant ou à l'étudiante sa future profession.
- **Les stagiaires :**
Nos élèves sont en deuxième année du lycée pédagogique, ils ont donc 17 ans environ. Notre école prépare aux études à la HEP de Kreuzlingen et grâce à une étroite collaboration entre nos deux instituts, notre maturité pédagogique leur donne accès directement à la deuxième année d'études à la HEP. Actuellement, ils viennent de débiter leur formation pédagogique chez nous par un premier cours de didactique générale. C'est au mois d'octobre qu'ils feront une première semaine de stage dans une classe thurgovienne, ce qui sera une excellente entrée en la matière pour les réflexions didactiques et pédagogiques. Quand ils arriveront en Suisse romande pour leur deuxième stage, ils auront donc déjà fait une première expérience dans leur nouveau rôle de stagiaire.
- **Idée et but du stage :**
Le stage a deux objectifs: d'un côté une expérience pratique qui leur montre le travail en classe et la vie d'un(e) enseignant(e), et de l'autre une confrontation quotidienne et intensive avec la langue française.
- **Rémunération :**
Le stage sera rémunéré de la façon suivante : La somme totale est de fr. 1000.--. (en détail: fr. 600.-- comme indemnité aux maîtres de stage et fr. 400.- comme participation aux frais de nourriture et logement). Une partie des frais est prise en charge par le canton de Thurgovie soit fr. 600.-, la deuxième partie de la rémunération sera apportée ou versée directement par l'élève soit fr. 400.-.
- **Dates :**
Le stage se déroulera du **dimanche 12 au vendredi 24 janvier 2025**. L'élève arrivera le dimanche soir ce qui nous semble plus pratique pour commencer la semaine normalement. Il/elle passera le week-end du 18/19 avec vous et repartira le vendredi après-midi après le travail en classe.

Pour toute question ou plus de renseignements:

*PMS, Lycée pédagogique de Kreuzlingen,
Xenia Hönig, responsable de l'organisation des stages,
tél : 079/747 02 66, e-mail : xenia.hoenig@pmstg.ch*